

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 juin 2009
à 20 H 30

L'An **DEUX MIL NEUF**, le *cinq juin* à *vingt heures trente*, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de leurs réunions, sous la présidence de *Monsieur Jean-Claude HAVARD*, Maire.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN, CADOT, GUILLERMIN, HERCOUET BONNIER, LEBUF, VERY DERRIEN,
Messieurs ADAM, CAMPION, CORMIER, DANIGO, EVENOU, FOUCRIT, GIFFRAIN, GODET, JEGOU, LETISSIER, REBILLARD, ROBION, SIMON.

Excusés : Madame MICHEL ayant donné procuration à Monsieur HAVARD ;
Madame LESEIGNOUX à Madame GUILLERMIN.
Madame ROULLIAUX.

Secrétaire : Monsieur JEGOU.

-
- *Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2009 est adopté à l'unanimité.*

 - *L'ordre du jour est alors rappelé et complété par les questions diverses suivantes :*
 - *Emplois d'été / Monsieur HAVARD ;*
 - *Elections européennes / Monsieur HAVARD ;*
 - *Information SIDCOM / Monsieur CAMPION ;*
 - *Informations culturelles / Monsieur DANIGO.*

I.) SCIC FILIERE BOIS / ENERGIE : SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF

Jérémy DAUPHIN, Responsable de la SCIC, présente le mode de fonctionnement de celle ci.

La SCIC a été créée le 1^{er} janvier 2006, par le Conseil de Développement à l'initiative de sa commission « environnement ».

L'objectif de la SCIC Filière Bois est de développer une organisation collective dans l'économie du bois, sous utilisé pour le chauffage alors que l'énergie produite par le bois déchiqueté est la moins chère du marché.

Le développement de la filière bois passe par plusieurs étapes :

- Entretien des haies : élaguer des arbres de haut jets ;
- Assurer la pérennité du bocage : valoriser les plantations d'arbres et le bocage ; pour ce faire la SCIC apporte une aide concrète aux agriculteurs ou leur rachète directement leurs bois élagués.

La SCIC fonctionne sur le modèle d'une coopérative : chaque personne membre dispose d'une voix (actuellement environ 70 membres), un gérant est élu et chargé de son administration.

Quatre catégories d'acteurs composent cette SCIC :

- Les agriculteurs ;
- Les salariés ;
- Les collectivités publiques et les particuliers ;
- Les professionnels.

Cette SCIC souhaite mettre en réseau localement les agriculteurs et les particuliers afin de développer le chauffage par le bois.

Une vocation sociale est également poursuivie en sollicitant les chantiers de réinsertion (Kermaria) pour certains chantiers.

Monsieur JEGOU trouve un intérêt certain à ce mode de chauffage dans la mesure où il permet de maîtriser le coût de l'énergie.

Monsieur GIFFRAIN souhaite savoir si une chaudière au fuel ou au gaz peut évoluer en chaudière bois.

Monsieur DAUPHIN précise que le changement de mode de chauffage est tout à fait envisageable moyennant un changement de chaudière.

Monsieur DANIGO s'interroge sur l'autonomie de la chaudière.

Monsieur DAUPHIN estime celle-ci peut être d'environ 1 mois.

Monsieur Le Maire remercie Monsieur DAUPHIN pour son exposé très enrichissant.

II.) VOIRIE 2009, REFECTION DE RESEAUX :

La commission « Travaux » a étudié les différents devis relatifs aux travaux programmés pour l'année.

A.) VOIRIE 2009

Des travaux sont envisagés dans les secteurs du Vauviard, de La Croix Gicquel et de La Rusais.

L'entreprise THEBAULT de Taden est la mieux disante pour un montant de 16213 € TTC.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** cette proposition.

B.) REFECTION CONDUITES EAUX PLUVIALES

Des réfections de réseaux sont à prévoir à Bouldoré, au Bouillon et au Boisanne.

L'entreprise TPCE de Taden est la mieux disante pour un montant de 46502 € TTC.

Ces travaux pourraient être effectués dès juillet.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE cette proposition.

C.) REFECTION RESEAU EAU POTABLE :

Il est proposé de retenir l'entreprise TPCE pour un montant de 16370 € TTC (réfection à La Gourbannière, au Bouillon et rue de la Rance).

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE cette proposition.

III.) MISE A JOUR DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE RANDONNEES :

Monsieur JEGOU, Adjoint à l'environnement, rappelle que le Conseil Général a recensé l'ensemble des chemins de promenade et de randonnée de la commune et propose de les inscrire dans un plan départemental.

Ce plan permet d'une part d'assurer une assise juridique à ces chemins, par l'élaboration éventuelle de conventions de passage en terrains privés, et d'autre part d'assurer la pérennité du réseau d'itinéraires de randonnée costarmoricain.

Monsieur JEGOU précise que les secteurs du Bois rochel et de Rigourdainne avaient été déjà inscrits en 2005.

Il propose d'inscrire également la partie sud du sentier du littoral (jusqu'à La Matz) pour l'intégrer au GR 34 ainsi que le chemin reliant La Matz à La Galerie.

Ce schéma a été examiné et validé par la commission « chemins ».

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
EMET un avis favorable à cette nouvelle inscription au plan départemental ;
AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les conventions et tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.

IV.) QUESTIONS DIVERSES :

A.) Emplois d'été :

Monsieur Le Maire rappelle que chaque année la commune recrute des emplois saisonniers l'été.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DONNE son accord et
AUTORISE les recrutements suivants :
- Deux emplois de 35h hebdomadaire en juillet et en août au bénéfice des services techniques,
- Un emploi de 35h hebdomadaire en juillet et en août au bénéfice du Port,
- Un emploi de 20h hebdomadaire en juillet et en août au bénéfice du « Point I ».

B.) Informations culturelles :

Monsieur DANIGO, Adjoint aux affaires culturelles, rappelle que deux manifestations auront lieu prochainement :

- « *Côté Cour Côté Jardin* » les samedis 13 et dimanche 14 juin : 11 jardins ouvriront leurs portes au public, avec exposition d'œuvres d'artistes locaux ;
- *Fête de la musique* le vendredi 19 juin : à partir de 20h dans le bourg.

C.) Informations SIDCOM :

Monsieur CAMPION signale que le SIDCOM Beaussais/Rance-Frémer a décidé d'orienter sa réflexion sur le compostage individuel.

Une première réunion avec l'ensemble des communes est prévue le samedi 6 juin en Mairie de Pleslin.

D.) Elections européennes : le 7 juin 2009

La composition des bureaux de vote est proposée et acceptée par les conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.
